

ACTES DES RENCONTRES INTERNATIONALES « EXPLORING RESPONSIBLE MINING »

*Vers de nouveaux modèles respectueux de l'Homme et de
l'Environnement*

Quels leviers pour les sociétés civiles à l'international afin de
rendre les citoyens conscients puis acteurs des choix
technologiques, économiques et politiques faits par ou pour
l'industrie minérale ?

Rencontre du 21 mars 2014 à Marseille



ISF SystExt, 2015 [CC-BY-SA]

*Les Rencontres internationales se sont tenues grâce au soutien
de l'Agence française de développement.*

SOMMAIRE

1. Contexte.....	2
2. Comment informer et sensibiliser de façon pertinente à la question minière ?	4
2.1. Bien identifier son public	4
2.2. Raconter une histoire.....	5
2.3. Promouvoir la transparence	7
2.4. Stimuler la conscience collective.....	8
2.5. Créer la surprise	8
3. Comment mobiliser de façon pertinente à la question minière ?	9
3.1. Se rapprocher des mineurs.....	9
3.2. Accompagner les luttes, soutenir les mouvements locaux	9
3.3. Favoriser l'autonomisation	9
3.4. Coordonner les niveaux locaux et internationaux.....	10
4. Comment amener une entreprise à une démarche de responsabilité sociale et environnementale ?	11
4.1. Faire pression par la démarche volontaire	11
4.2. Externaliser les coûts environnements et sociaux	11
4.3. Intégrer l'acteur minier à toutes les échelles	11
5. Quel rôle de la société civile ?.....	13
5.1. La société civile comme médiateur	13
5.2. La société civile comme acteur technique	13
6. Intérêt de la rencontre	15

1. CONTEXTE

L'association Ingénieurs sans frontières Systèmes Extractifs et Environnements (ISF SystExt), depuis sa création en 2010, questionne les industries extractives, en particulier minières. L'association travaille spécifiquement sur leurs impacts humains, sociaux, environnementaux, économiques et politiques.

Le groupe cherche à participer à l'élaboration de nouveaux modèles miniers respectueux de l'homme et de l'environnement. Pour répondre à cet enjeu, une transformation des filières minières, depuis l'extraction du minerai jusqu'à l'achat des produits manufacturés, est indispensable. Selon l'association, une telle évolution peut être engagée par de profondes modifications visant à la fois l'amont et l'aval de la filière. Conscient des difficultés rencontrées pour interpeller les acteurs de la production des matières premières minérales, ISF SystExt souhaite initier ce changement par la sensibilisation des acteurs de la consommation. Autrement dit, les sociétés civiles et les citoyens qui la composent doivent avoir accès à une information transparente, accessible et abordable, qui doit leur permettre de s'approprier les choix technologiques, économiques et politiques faits par ou pour l'industrie minière. Une véritable mobilisation devrait influencer alors les maillons précédents de la filière jusqu'à son infléchissement vers de bonnes pratiques extractives.

Cette démarche requiert la collaboration de représentants des sociétés civiles à l'international déjà investis dans la remise en cause du modèle minier existant. Il s'agit d'un premier jalon pour converger vers le but précédemment mentionné.

La fédération Ingénieurs sans Frontières, à laquelle appartient l'association ISF SystExt, a lancé en 2013 avec le soutien de l'Agence Française de Développement, un projet d'échanges d'expériences et d'expertises Nord/Sud entre ISF et des organisations homologues en Europe et au Sud sur l'usage de la technique et sur le rôle de l'ingénieur au service de la solidarité internationale. L'objectif à terme est d'initier un réseau d'ingénieurs citoyens au niveau international. Dans ce cadre, ISF propose l'animation d'un temps annuel de mise en débat, de réflexion et de prise de position sur une question précise de solidarité internationale liée à la technique ou aux métiers des ingénieurs.

Ainsi, ISF SystExt a invité à se réunir le 21 mars 2014 à Marseille, lors d'une première rencontre, différents représentants de cette société civile. La rencontre a eu pour thème l'éducation au développement et à la citoyenneté en lien avec les systèmes miniers.

Par cette journée, ISF SystExt souhaitait mettre en place un espace d'échanges international où différents acteurs de la société civile apprennent à se connaître et se rencontrent. A terme, ISF SystExt espère que cette rencontre alimentera les réflexions et actions de plaidoyer engagées par chaque participant en les confrontant aux regards et réflexions des autres participants. Des actions collectives, des prises de position communes ou des mobilisations simultanées pourraient être envisagées par la suite. Plus largement, la journée s'inscrit dans un objectif de ré-interrogation des systèmes miniers et de lutte contre le caractère opaque et inerte de la filière et de sa structure. En tant qu'association composée d'ingénieurs, ISF SystExt voit dans cette démarche l'occasion d'améliorer son travail de sensibilisation du milieu ingénieur et de partager sa réflexion sur la responsabilité des ingénieurs vis à vis des enjeux de solidarité internationale.

Cette rencontre a ouvert le débat sur trois thèmes, permettant aux participants d'échanger leurs visions, leurs pratiques et leurs expériences. Les trois sujets ont été choisis de telle sorte que les principales étapes et les principaux degrés de réaction du grand public vis à vis des enjeux du secteur minier soient abordés : la connaissance et la compréhension, la prise de conscience et l'action.

La liste des intervenants a été constituée afin que la plupart des « métiers » de l'éducation au développement soient représentés. Ainsi, étaient à la fois présents des personnes dont le rôle est d'informer les citoyens, des experts prêts à mettre leurs connaissances au service de la société civile, ou encore des ONG cherchant à sensibiliser les consommateurs ou menant des actions de plaidoyer. Étaient ainsi représentés :

- Le média indépendant français Basta ! de l'association Alter-médias,
- L'association chilienne Casa de la Paz,
- L'association belge CATAPA,
- La Commission Episcopale des Ressources Naturelles de République démocratique du Congo (CERN),
- L'association états-unienne Earthworks - No dirty gold,
- L'association britannique Fairtrade UK,
- L'association espagnole Ingeniería sin Fronteras (ISF) Cataluña,
- L'alliance britannique London Mining Network (LMN),
- L'association française ISF SystExt.

Le présent document se donne pour objectif de reprendre les points clés de cette journée. Il ne s'agit en aucun cas d'une représentation exhaustive des échanges qui se sont tenus, mais simplement d'un compte-rendu des principales idées qui ont émergé durant les débats, selon l'analyse qu'ISF SystExt en fait.

2. COMMENT INFORMER ET SENSIBILISER DE FAÇON PERTINENTE A LA QUESTION MINIERE ?

2.1. Bien identifier son public

L'une des principales stratégies, même si elle peut paraître évidente, mérite d'être rappelée : il est nécessaire d'adapter le message au public visé.

Le **grand public** sera davantage sensibilisé par l'intermédiaire de supports audiovisuels, tel que des films ou des web-documentaires. Les films à budget conséquent, comme *Blood Diamond*, peuvent avoir des effets non escomptés. Les échanges ont cependant fait ressortir que leur aura reste très supérieure à ceux de documentaires, dont le contenu de fond est au moins tout aussi remarquable. Ceux qui sont diffusés largement restent très rares.

→ *CATAPA (Belgique) est à l'origine du festival « DocuLatino », lors duquel trois documentaires sur les problèmes liés à l'industrie minière (Blood in the Mobile, par exemple) sont diffusés dans chaque grande ville de Belgique.*

Un **public ciblé**, identifié par la société civile, sera davantage interpellé par des campagnes de sensibilisation, des outils d'éducation au développement, voire des guides pédagogiques.

→ *ISF Cataluña (Espagne) a créé un jeu de plateau, similaire au Monopoly, visant à faire prendre conscience aux enfants et aux familles des problèmes politiques et économiques liés aux systèmes extractifs.*

→ *Selon Earthworks (Etats-Unis), l'un des meilleurs supports qui tente de faire le lien entre les différents maillons des filières métalliques, de sensibiliser aux conditions de production des biens et de montrer quelles sont les solutions possibles, est le projet « The Story of Stuff », très attractif qui plus est.*

→ *Afin de cerner le public étudiant, CATAPA organise chaque année, en Belgique, une semaine académique afin que les étudiants (en général 4 000) s'informent au sujet des problématiques minières. CATAPA essaie d'y accueillir une grande variété de profils d'étudiants (en commerce, ingénierie, biologie, anthropologie, mais également en médecine). Le succès de cet événement se manifeste par une collaboration accrue entre les universités ; de nombreuses thèses sur ces sujets sont demandées chaque année. Actuellement, un projet est en place avec une université au Pérou, et prochainement un autre devrait voir le jour en Bolivie.*

Un **public averti (ou conscientisé)** sera davantage intéressé par des rapports documentés, ou par des conférences, liés aux enjeux de la filière extractive.

→ *CATAPA (Belgique) a publié un rapport sur les téléphones portables, déjà lu plusieurs milliers de fois en moins d'un an.*

→ *Earthworks (Etats-Unis) signale que sur le plan minier, le rapport de Human Rights Watch « The Price of Gold » a eu un impact fort. Publié en 2006, il constitue un document de référence traitant de l'intégralité de la filière de l'or, depuis l'extraction minière, jusqu'aux marchés financiers.*

→ *Le London Mining Network (Royaume-Uni) promeut un excellent rapport, nommé « Pandora's box », réalisé par « The GAIA Foundation ». Ce rapport traite spécifiquement les problèmes rencontrés par les communautés vis-à-vis de l'industrie minière. Ce rapport fait état d'un accaparement des terres moderne, principe selon lequel les industries extractives privent les populations locales de leurs terres.*

L'adaptation du message peut requérir de s'ancrer dans une région spécifique, selon l'importance ou non de l'activité minière qui s'y développe.

→ *Le Chili est un bon exemple pour illustrer cette idée. Casa de la Paz (Chili) affirme en effet qu'en raison de la géographie particulière du pays, il existe un contraste important entre les régions du Nord et du Sud. Le Nord étant marqué par une activité minière abondante, contrairement au Sud. Ce contexte régionalisé a orienté le travail de Casa de la Paz dans une nécessaire adaptation des concepts en terme d'information des populations.*

2.2. Raconter une histoire

2.2.1. Assumer la complexité

L'abondance des substances exploitées, des zones géographiques concernées, des acteurs impliqués, des impacts potentiels (humains, sociaux, environnementaux, politiques, etc.)... rend difficile l'appropriation pour un citoyen des enjeux centraux de la filière. Dans une volonté de rendre son discours plus accessible, la société civile a tendance à restreindre les angles d'approche d'une problématique certes complexe. Il est nécessaire d'assumer cette complexité, et d'adapter le discours conséquemment. Une exploitation minière s'inscrit dans un contexte humain, économique, politique et technique qu'il faut être en capacité de décrypter si l'on souhaite proposer une analyse juste des problématiques rencontrées et des voies d'améliorations possibles. Il faut raconter une histoire, l'histoire des travailleurs, celle de la région minière, celle de l'entreprise exploitante, celle du métal, celle du produit, etc.

Fairtrade UK (Royaume-Uni) insiste à cette occasion sur la nécessité de distinguer clairement ce qui fait référence à la **petite mine** (mine artisanale, mine peu mécanisée) de ce qui concerne la **grande mine** (industrialisée). Les problématiques associées diffèrent fortement et à tous les niveaux (humains, sociaux, environnementaux, etc.). Le sensationnalisme requis par des superproductions audiovisuelles ou des reportages sur les chaînes télévisuelles traditionnelles concernent davantage ce type d'exploitations qui peuvent d'ailleurs alors être supposé représentatif de toute l'industrie minière. Les deux échelles de la mine se distinguent par des enjeux forts et non comparables et se rencontrent souvent sur une même région, voire sur un même gisement. Dans ce cadre, la société civile doit pouvoir rappeler ce contexte en préambule de toute autre information.

2.2.2. Relier le produit à ses origines

Les évolutions technologiques amènent à une multiplication et une miniaturisation des composants métalliques et minéraux dans notre quotidien. Dans ce contexte, il y a donc un enjeu fort à faire la lumière sur la composition de nos biens de consommation, afin de recréer le lien brisé entre l'exploitation minière et le consommateur. L'objectif peut donc être de décomposer un produit et d'en détailler le contenu : Comment a-t-il été conçu ? De quoi est-il constitué ? Quels sont les minéraux et métaux associés ? D'où proviennent ces matériaux et dans quelles conditions sociales, humaines, environnementales, ont-ils été extraits ou recyclés ?

→ *ISF Cataluña (Espagne) a conçu un téléphone portable géant, dont toutes les parties sont amovibles. Lorsque l'utilisateur détache l'un des éléments, il peut le relier à tous ses impacts sur une carte du monde. Cette animation a rencontré beaucoup de succès, beaucoup d'écoles et d'associations ont voulu l'héberger.*

2.2.3. « Personnifier » le message

Le message de sensibilisation est d'autant plus marquant qu'il permet de recréer le lien humain perdu lors de l'élaboration du produit. L'objectif est de réintroduire les histoires humaines qui ont permis son existence et son évolution, depuis les travailleurs qui l'ont extrait de gisements à l'autre bout du monde, jusqu'aux consommateurs qui en font l'achat. Le consommateur peut dès lors prendre conscience des visages humains qui se rattachent au produit élaboré. Il peut se rendre compte qu'un bien de consommation possède une histoire en-dehors de son seul étalage dans les lieux de commerce, et qu'en particulier, s'il peut se le procurer, c'est grâce aux personnes qui travaillent pour en fournir les matières premières. La personnification du message est donc une aide à la compréhension de la filière et de ses enjeux.

→ Fairtrade UK (Royaume-Uni) a convié cinq mineurs d'Amérique Latine à une conférence de l'industrie bijoutière en octobre 2013. Tandis que les participants parlaient affaires ou amélioration du service client, ils n'ont pu s'empêcher de constater la présence de ces cinq représentants sur la scène ; ce qui a eu pour conséquence de rendre l'ambiance générale pesante. Ces mineurs ont été introduits de la façon suivante : « Cette industrie est bâtie sur le dos du lourd travail, de la sueur et du sang de centaines de millions de personnes que vous ne verrez probablement jamais. En voici cinq, devant vous. Ils sont votre industrie, vos fournisseurs, ceux qui mettent l'or sur le marché et l'argent sur votre compte en banque ».

Cette action, bien que provocante a eu le mérite d'ancrer les réalités des bijoutiers dans des hommes et non des marchés. Il s'agissait par ce biais de forcer l'industrie bijoutière à reconnaître que, pour préserver son image glamour et romantique, elle omet le rôle primordial des travailleurs de la mine qui leurs fournissent leurs matières premières. Malgré les tensions alors générées dans l'assistance, cette initiative a eu un impact fort.

2.2.4. Valoriser les « bonnes actions »

La défaite ou l'absence de victoires ôte du pouvoir d'agir aux citoyens ; ce qui va de pair avec les effets négatifs du maintien permanent d'une information grave, inquiétante et pessimiste concernant l'industrie minière. La grande majorité des données accessibles, souligne Alter-médias (France), insiste sur le caractère catastrophique des impacts de cette industrie et la persistance de cette situation dans l'espace et dans le temps. Les initiatives innovantes et engagées et les succès des luttes menées doivent être davantage promus pour ouvrir « le champ des possibles » dans l'imaginaire collectif.

→ ISF SystExt a rappelé l'originalité de l'initiative Oro verde dans la province de Chocó en Colombie. La communauté locale qui y est implantée y exploite artisanalement de l'or depuis des générations, sans utilisation de produits chimiques pour la concentration de ce métal. Il s'agit d'une exploitation intégrée à son environnement, dans le respect des écosystèmes particulièrement riches qui caractérisent le secteur.

2.3. Promouvoir la transparence

2.3.1. Lutter contre le caractère opaque de la filière

Afin de lutter contre le caractère particulièrement opaque des filières minérales, il s'avère nécessaire de promouvoir des alternatives de consommation rassurantes aux citoyens qui le souhaitent. Deux alternatives majeures existent : le respect de certaines lois spécifiques et la certification.

En ce qui concerne le cas législatif, l'un des exemples les plus connus et les plus actuels est la loi Dodd-Frank qui traite de l'obligation de divulgation au titre de laquelle les entreprises américaines se doivent d'établir si leurs produits contiennent des minerais du conflit (étain, tantale, tungstène et or).

Selon Earthworks (Etats-Unis), cette initiative est « un pas dans la bonne direction », mais cette législation devrait selon eux s'appliquer à tous les minerais de conflit. La CERN (RDC) répond que les opinions en RDC sont partagées sur cette disposition juridique. Les évêques catholiques (à l'origine de la CERN) et le gouvernement, la soutiennent ; contrairement à certaines associations, notamment celles qui accompagnent les mineurs artisanaux aux Kivu. Ces dernières estiment que cette régulation aggrave les conditions de vie au quotidien des mineurs en privant la filière locale de débouchés. De nombreuses personnes dépendent en effet de l'exploitation journalière de la cassitérite et d'autres minerais, quand bien même elle se fait de façon clandestine.

La certification, quant à elle, peut facilement être un vecteur de sensibilisation et d'information par le seul biais de l'apposition d'un logo « équitable » par exemple, désormais reconnu par nombre de consommateurs. Selon Fairtrade UK (Royaume-Uni), la possibilité de labelliser des produits bijoutiers selon des standards bien connus ouvre d'importantes perspectives.

Dans les deux cas, la démarche d'achat d'un produit tracé ou labellisé requiert que les consommateurs soient préalablement informés et conscientisés aux problématiques posées par les filières traditionnelles.

2.3.2. Assumer la non-neutralité

L'enjeu de la transparence, en particulier dans les médias, ne signifie pas la neutralité. Il s'agit de décrypter l'information au regard des faits et de leurs implications, et non de se contenter d'une liste de chiffres. Alter-Médias (France) explique que le principal enjeu pour le journaliste est de traduire la complexité dans un discours accessible. Pour cela, il s'agit par exemple de raconter les circonstances de vie des personnes rencontrées sur le terrain.

Souvent, les chiffres n'ont pas vraiment de sens, ils sont trop abstraits. En général, à la fin d'un article schématique, le lecteur est informé sur les points positifs et les points négatifs d'un projet (vision des opposants/vision de l'entreprise par exemple), et en conclut que c'est une affaire comme une autre, où chacun a ses intérêts à défendre. Le journaliste doit donc bien donner la parole à chaque partie prenante tout en étant en capacité de revenir sur les déclarations faites, de les confronter aux faits et de décrypter les stratégies de communication qui les accompagnent. L'objectif est d'apporter une information réaliste et juste sur une situation, aussi complexe et multipartite soit-elle.

2.4. Stimuler la conscience collective

2.4.1. Créer des parallèles

Il peut être intéressant de créer des parallèles entre les problèmes liés à l'exploitation minière et des sujets mieux connus du grand public. Il s'agit d'identifier des sujets propices à un débat public ou ayant fait l'objet de controverses et de les alimenter avec des informations minières. C'est la stratégie adoptée par le London Mining Network (Royaume-Uni), qui travaille principalement sur les problématiques minières liées au charbon afin de les relier facilement aux questions du changement climatique, sujet bien mieux connu par le public britannique. Cette stratégie a également l'avantage d'introduire l'omniprésence des filières minérales et leur importance dans nos économies.

2.4.2. Interpeller le citoyen au-delà du consommateur

Lorsqu'un pays n'est pas ou peu concerné par une activité minière sur son territoire et/ou lorsque cette dernière est menée à l'internationale par des transnationales, ressortissantes de ce pays, le consommateur est de facto éloigné de l'objet minier alors que son quotidien est empreint des fruits de cette activité.

Mais si le consommateur est dans ce dilemme, le citoyen, lui, se trouve dans une posture bien différente. La question des ressources minérales est une question éminemment politique. Un enjeu est certainement d'en faire un sujet incontournable dans la sphère politique. Ainsi la « Mine » et ses acteurs devront faire face au débat public et profiter des échéances électorales pour amener des propositions concrètes. Cette démarche requiert cependant une coordination rigoureuse entre tous les acteurs de la société civile.

2.5. Créer la surprise

En créant la surprise, ce que l'on appellerait au sein des réseaux sociaux « faire le buzz », des messages importants peuvent toucher rapidement un grand nombre et une grande diversité de personnes. Cet effet peut être généré par le biais d'actions « choc », mais cela contraint l'acteur de la société civile à une forte visibilité médiatique qui doit être gérée de façon stratégique, de façon à maîtriser les messages porteurs.

→ *ISF Cataluña (Espagne) a créé une entreprise minière fictive, qui prétendait vouloir effectuer des travaux miniers à proximité de Barcelone. Cette rumeur s'est répandue en rencontrant de nombreuses hostilités locales. Les autorités, ayant découvert l'imposture, ont menacé l'association d'une amende ; ce qui a incité les médias à s'emparer de l'affaire. Cela a notamment permis à ISF Cataluña de montrer par l'exemple la facilité avec laquelle un acteur minier peut s'implanter sur un territoire. Ils ont également pu se faire connaître d'un public plus large, en dépit de leur prise de risques.*

3. COMMENT MOBILISER DE FAÇON PERTINENTE A LA QUESTION MINIERE ?

3.1. Se rapprocher des mineurs

Il ne faut pas perdre de vue que les principales personnes touchées sont les mineurs et leurs familles. La société civile internationale doit donc travailler autant que possible avec ce public. La CERN (RDC) mène ce type d'activité en organisant des espaces de formation et d'échanges à leur intention ou encore en mettant en place des tables rondes avec les mineurs, les compagnies exploitantes, les représentants du gouvernement, etc.

L'exploitation minière reste un secteur hermétique et sécurisé qui fournit peu d'informations sous couvert de secret professionnel ou d'enjeux stratégiques. Dans ce cadre, la société civile a aujourd'hui un enjeu à se faire porte-parole des travailleurs « lanceurs d'alerte » qui sont témoins des opérations minières réalisées et des risques potentiels encourus.

→ *ISF Cataluña (Espagne) donne l'exemple du niobium, sous-produit des minerais de tantale, qui trouve des applications majeures dans les secteurs aériens civil et militaire et pour lequel il est très difficile d'obtenir des informations fiables auprès des industriels du secteur.*

3.2. Accompagner les luttes, soutenir les mouvements locaux

La première démarche est celle de la capitalisation des demandes et des contestations locales. Il n'y aura jamais assez de témoignages permettant de valoriser les luttes menées par les populations face à certains projets qui s'inscrivent dans des logiques court-termistes, incompatibles avec le développement cohérent d'une région ou d'un pays. CATAPA (Belgique) accompagne des luttes au Pérou, en Bolivie et au Guatemala en particulier et promeut ces initiatives locales sur le territoire belge par exemple. Dans ce cadre, le soutien à certaines grandes figures militantes, menacées pour leur implication citoyenne, doit être amplifié dans les réseaux internationaux, ce qui leur assure indirectement une forme de protection par l'aura dont ils disposent à l'échelle internationale.

La société civile se doit également de connecter les mouvements d'opposition à certains grands projets miniers avec d'autres initiatives de résistance, afin de partager les retours d'expériences de chacun et de rassurer ceux qui luttent par la connaissance des victoires des autres.

3.3. Favoriser l'autonomisation

Ce qui manque le plus souvent aux populations locales est la connaissance des droits qu'ils ont face à l'implantation d'un exploitant minier. Comme rappelé précédemment, les compagnies minières se réservent le droit d'informer ou non les usagers sur leur fonctionnement, leurs projets, etc. Cette situation est particulièrement marquée lorsqu'il est question de fiscalité minière ou d'opérations minières potentiellement impactantes (creusement de mines à ciel ouvert, rejets dans les eaux de surface, pompage d'eaux souterraines, etc.). La société civile doit dès lors permettre aux populations de connaître en priorité :

- La législation (environnementale, fiscale, du travail, etc.) de leur pays,
- Les risques liés aux techniques d'extraction ou de traitement du minerai,
- Les obligations minimales d'un exploitant ou d'un investisseur lorsqu'il souhaite s'installer sur leur territoire,
- Les recours juridiques en cas de violations des dispositions légales en vigueur.

Renforcer les capacités devient dès lors un levier puissant pour que les populations directement concernées puissent s'approprier la gestion des ressources minérales de leur territoire et qu'ils s'organisent pour exiger de façon pertinente les minima sociaux et environnementaux.

→ La CERN explique qu'en RDC le gouvernement n'est pas en capacité de mener les études techniques d'évaluation du projet minier requises par la loi. Elles sont donc réalisées par l'exploitant minier puis actées en l'état par les autorités qui ne sont pas davantage en capacité de porter un regard critique sur l'analyse technique fournie. Bien que les associations locales disposent d'une expérience de terrain qui leur permettrait de détecter les situations à risques, elles n'ont souvent pas la confiance suffisante pour opposer leurs connaissances et les faire valoir face aux affirmations de l'exploitant.

3.4. Coordonner les niveaux locaux et internationaux

Tous les mouvements locaux (mises en place d'associations, réalisations de projets de concertation, grèves, etc.) doivent faire l'objet d'une diffusion élargie entre les pays et les réseaux associatifs afin d'alimenter les réflexions des acteurs locaux et étrangers. Le but est d'ancrer les revendications locales dans des actions de plaidoyer cohérentes dans les pays dont sont issues les entreprises concernées ou vers les organes décisionnels tels que l'Union européenne.

→ ISF SystExt donne l'exemple d'une campagne de plaidoyer menée par les Amis de la Terre en partenariat avec le réseau international CEE Bankwatch Network et l'ONG zambienne Center for Trade Policy and Development sur le projet minier Mopani (Zambie) exploité par une compagnie dont l'actionnaire majoritaire est le suisse Glencore. A l'issue d'une enquête de terrain détaillée et d'une capitalisation des revendications des associations locales, le consortium associatif a émis des recommandations qui ont donné lieu à un arrêt des subventions par la Banque européenne d'investissement dans ce projet.

4. COMMENT AMENER UNE ENTREPRISE A UNE DEMARCHE DE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE ?

4.1. Faire pression par la démarche volontaire

Les démarches contraignante et volontaire sont conceptuellement opposées dans la recherche d'une solution « miracle » pour amener une entreprise dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale. La première étant souvent présentée par la société civile, de façon schématique, comme étant plus efficace mais plus difficile à mettre en œuvre.

On constate cependant que l'image d'une entreprise, quelle que soit son importance, constitue une clé importante de son fonctionnement et de sa pérennité. Dans ce cadre, Fairtrade UK (Royaume-Uni) fait un parallèle avec la labellisation équitable de denrées agricoles qui a amené des industriels à labelliser certains de leurs produits parce que leur concurrent l'avait fait avant eux. De nos jours, un industriel attire davantage l'attention en ne menant pas une action volontaire louable qu'en ne faisant rien. La société civile a donc tout intérêt à amener indirectement un exploitant minier dans ce type d'impasse en termes de communication, plutôt que de travailler à un changement de pratiques directement avec l'opérateur.

4.2. Externaliser les coûts environnements et sociaux

Toute entreprise est guidée par les enjeux financiers et les compagnies minières tout particulièrement du fait des montants colossaux qui gravitent autour d'un projet depuis son exploration jusqu'à sa fermeture. L'un des leviers identifié ces dernières années par la société civile est l'interpellation directe des investisseurs sur les risques encourus par la prise en compte des coûts environnementaux et sociaux. La plupart du temps, ils représentent des parts financières suffisamment conséquentes pour mettre en danger le retour sur investissement des actionnaires.

→ *Earthworks (Etats-Unis) donne l'exemple du projet aurifère Conga au Pérou ralenti par des mobilisations locales très fortes, représentant une perte journalière de 2 millions USD pour la future entreprise exploitation, détenue de façon majoritaire par la compagnie Newmont.*

→ *ISF SystExt rappelle que l'on peut également être amené à interpellier les financeurs directement. Un ensemble d'associations, dirigé par les Amis de la Terre, a en effet demandé des comptes à la Société Générale en France, investie dans l'immense projet d'exploitation charbonnière Alpha Coal dans le bassin de Galilée en Australie.*

4.3. Intégrer l'acteur minier à toutes les échelles

Force est de constater que les acteurs miniers sont parfois plus puissants financièrement que les états dans lesquels ils s'installent. ISF SystExt illustre ce postulat en reprenant l'exemple du géant Glencore dont le chiffre d'affaire en 2012 excédait 100 milliards USD tandis que la Zambie, pays dans lequel il intervient, notamment via le projet Mopani, présentait à la même période un PIB de 20 milliards USD. Ces déséquilibres flagrants représentent l'un des risques associés à l'implantation de transnationales minières. Il n'est pas rare que les gouvernements et populations locaux fondent de grands espoirs sur la mise en place d'un projet minier pour les opportunités économiques qu'il pourrait représenter (emploi, aménagement d'infrastructures nouvelles, versement d'impôts conséquents, etc.).

L'exploitant minier, même de plus faible ampleur qu'une transnationale étrangère, participe obligatoirement au développement économique du pays concerné. Il peut même mener des projets de développement social tel que la construction d'une école, la participation à des programmes de reforestation, le financement d'associations sportives locales... actions qui soulèvent fréquemment l'indignation des organisations non gouvernementales qui mettent en regard ces initiatives et les impacts graves que les activités des exploitants peuvent présenter.

→ *ISF SystExt rappelle à titre d'exemple que l'entreprise minière française Eramet a été interpellée par plusieurs ONG en 2013 pour des actions de communication sur l'intégration environnementale exemplaire du projet Weda-Bay (méga-mine de nickel) en Indonésie alors même que des rapports d'associations locales faisaient état de faits graves d'expropriations et de menaces.*

Ce parallélisme est une démarche inadaptée à la complexité du jeu d'acteurs, car il met sur le même plan des problématiques très différentes. Dans ce contexte, la société civile, en particulier étrangère, fait face en fait :

- Aux aspirations économiques et sociales des usagers et des autorités,
- Aux conditions et demandes de l'exploitant,
- A ses propres aspirations sociales, environnementales... associées au modèle d'une intégration juste et durable qui émane d'une vision culturelle différente.

La société civile doit prendre en compte que les demandes des acteurs locaux en termes d'actions sociales vont croissantes. Face à ces changements, elle doit adapter son analyse des problématiques posées par l'exploitation minière au regard des aspirations de chacun et permettre à tous de les exprimer dans un espace dédié, le plus égalitaire possible. Les ONG étrangères ne peuvent présumer de ce qui est bien ou non pour le développement d'un territoire.

→ *Casa de la Paz (Chili) élabore de plus en plus de stratégies de concertation entre tous les acteurs concernés par la mise en activité d'une mine. L'association souhaite montrer que l'industriel minier est un acteur très important à inclure à tous les niveaux : politique, social, environnemental, etc., afin qu'il prenne conscience de la responsabilité qui lui incombe sur les territoires dans lesquels il s'implante.*

5. QUEL ROLE DE LA SOCIETE CIVILE ?

5.1. La société civile comme médiateur

Il est souvent entendu que le rôle de la société civile est d'alerter et d'informer la population aux enjeux et problématiques liés aux activités minières (risques pour la santé humaine, impacts environnementaux, contextualisation géostratégiques des situations locales, etc.), ce qui induit le retrait d'autres acteurs (autorités et exploitants miniers notamment) de ce champ d'action. Ce partage d'informations nécessaire doit être distribué entre tous les acteurs présents et le rôle de la société civile devrait davantage consister en une médiation et une concertation.

→ *La CERN a donné l'exemple de la réforme de la loi minière congolaise qui a principalement été portée par les acteurs de la société civile alors qu'il aurait été beaucoup plus pertinent que cette dernière puisse travailler de concert avec les représentants des ministères concernés pour élaborer ensemble des outils de communication.*

Selon Casa de la Paz (Chili), cette question interpelle celle des espaces de participation du grand public pour s'impliquer sur les questions minières. Créer un espace d'échanges regroupant des citoyens, des autorités compétentes, des exploitants, des associations locales et des organisations non gouvernementales permet de propager et d'amplifier les actions de communication, tout en rendant chacun conscient de ses droits et de ses devoirs. L'exploitant peut alors prendre la mesure des devoirs d'information qui lui incombe, tout en étant dans un espace plus serein que celui d'une confrontation par médias interposés. A cette occasion, Earthworks (Etats-Unis) rappelle que les laboratoires de recherche et les universités peuvent également contribuer à ces processus, en utilisant de surcroît d'autres outils que ceux traditionnellement mis en œuvre.

5.2. La société civile comme acteur technique

La dénonciation d'impacts imputables à un exploitant minier industriel requiert une technicité croissante de la part des acteurs de la société civile, afin d'être en mesure d'argumenter les raisons de l'accusation et d'être crédible sur la « scène publique ».

En ce qui concerne le cas particulier des perturbations environnementales et sanitaires, les outils font souvent défaut pour argumenter du lien entre ces désordres et l'activité minière. ISF SystExt a témoigné de la difficulté d'obtenir des données analytiques fiables (issues de prélèvements d'eaux ou de sols par exemple) et de réaliser un diagnostic adapté à chaque situation. L'évaluation des risques sanitaires doit prendre en compte de très nombreux facteurs, relatifs aux habitudes de l'utilisateur, à son état de santé général, à son hygiène de vie, etc. ; tandis que l'évaluation des risques environnementaux requiert notamment une compréhension de tous les contributeurs possibles (autres activités industrielles ou agricoles, fonctionnement des écosystèmes, etc.). Dans un tel contexte, la part d'une pollution ou d'une contamination attribuable à un opérateur minier, même si tous les témoignages des personnes touchées convergent, reste un exercice presque impossible.

→ *Earthworks (Etats-Unis) témoigne de l'exemple de la compagnie Newmont qui a été accusée dans les années 2000 d'empoisonnement de la population locale vivant à proximité de la mine d'or de Yanacocha, dans la région de Cajamarca au Pérou. Newmont (actionnaire majoritaire de la société exploitante) n'a jamais été inculpée pour les impacts sanitaires et environnementaux graves constatés à proximité de la mine. Certains plaignants ont même été menacés, l'exploitant leur démontrant qu'ils perdraient de toute façon leur procès faute de données prouvant sa responsabilité.*

Aussi, les acteurs de la société civile doivent dimensionner leur investissement dans ce type de lutte à la hauteur des résultats atteignables. L'objectif étant d'opposer à un industriel un argumentaire construit et audible, sans pour autant amener les plaignants à s'engager dans des gouffres juridiques.

→ *Un exemple intéressant, souligné par ISF SystExt, est le contre-rapport « Areva et le Niger, un partenariat durable » en réponse aux accusations publiées dans le rapport de Greenpeace « Left in the dust ».*

Faire pression de cette manière ne permet pas forcément de gagner un procès, mais incite cependant un industriel à être plus vigilant sur ses activités et surtout à démontrer qu'il n'est pas le dépositaire de la technique. Afin de déposséder l'industriel de sa « toute-puissance » sur le plan technique, il doit exister une expertise citoyenne qui est valorisée dans des études techniques où la société civile a totalement sa place, ainsi que les citoyens de tout pays. C'est pourquoi le rôle technique de la société civile peut également inclure la formation des citoyens, qu'ils soient directement concernés par les activités minières (mineurs et leurs familles) ou non.

→ *La fondation Casa de la Paz (Chili) a conçu un kit pédagogique sur la mine pour lequel elle a reçu de très nombreux retours, qui lui ont d'ailleurs permis d'améliorer la qualité de cet outil. Le kit explique aux destinataires (en particulier les populations vivant à proximité d'exploitations minières), avec des termes très simples, quelle est la législation en vigueur, quels sont leurs droits, ... sans négliger les aspects plus techniques.*

6. INTERET DE LA RENCONTRE

Les participants ont confirmé qu'il était important d'aborder successivement les questions de l'information, de la sensibilisation et de la mobilisation, tel qu'envisagé par ISF SystExt dans le plan initial de la journée ; étant donné qu'il s'agit de processus déterminants dans la modification des comportements.

La rencontre était également une opportunité de créer un espace d'échanges permettant de s'exprimer librement, tout en prenant le temps d'écouter les différentes associations et ainsi d'apprendre à se connaître. Les participants ont apprécié cette manière de créer du lien et du réseau, et souhaitent poursuivre les échanges à l'avenir. Des projets communs ont été envisagés entre certains partenaires en août 2014. Certains participants ont d'ailleurs insisté sur le fait qu'il était très stimulant de rencontrer d'autres associations se mobilisant sur des sujets similaires.

La diversité des profils et des retours d'expériences peut dans un premier temps freiner l'élaboration de pistes d'action concrètes. Cette pluralité a cependant l'intérêt d'enrichir les débats et permet de se détacher de ses préjugés et de ses façons de faire. Certains participants avaient également en tête d'autres organisations qui auraient pu prendre part aux débats, mais respectent la volonté de rester en nombre restreint. Le partage de connaissances a été largement apprécié, et les non-spécialistes -même si certains ont reconnu avoir eu moins d'occasions de participer aux débats- ont appris sur de nombreux sujets. Un forum en ligne a été créé suite à la rencontre afin de faciliter l'échange d'informations entre les différents participants et ainsi, pérenniser les relations.

D'autres enfin ont noté la difficulté que doit engendrer, pour des ingénieurs, de remettre en cause leur corps de métier, et qu'il est encourageant de constater que certains, comme ISF SystExt, sont prêts à relever le défi de la remise en question.

